

## **TRANSPORTS SCOLAIRES 2018-2019**

### **- Circuit Les Grandes Loges / La Veuve -**

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....

Ecole : ..... Classe : .....

- Mon enfant a déjà une carte SITAC : je joins la carte de mon enfant au dossier  
 **Mon enfant avait une carte SITAC mais ne l'a plus (duplicata à 7€)**  
 Mon enfant n'a pas encore de carte : je joins au dossier une photo de mon enfant

Informations Responsable légal :

Nom : ..... Prénom : ..... Tél. : .....

J'autorise SITAC à utiliser mes coordonnées téléphoniques afin de recevoir les informations sur le réseau

Adresse : ..... Code Postal : ..... Commune : .....

J'accepte de recevoir par voie postale les informations commerciales de SITAC

Adresse mail\* : .....@.....

\*Vous pourrez recevoir à cette adresse des informations concernant le réseau SITAC (perturbations, informations diverses, offres commerciales...)

### **Information sur le trajet domicile - école**

#### **CIRCUIT PRIMAIRE - LES GRANDES LOGES → LA VEUVE**

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi		Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi	
Les Grands Loges	08:17	La Veuve	17:05
La Veuve Garderie	08:24	La Veuve Garderie	-
La Veuve	08:25	Les Grands Loges	17:13

#### **Arrêt de montée le matin**

Les Grands Loges	<input type="checkbox"/>
La Veuve Garderie	<input type="checkbox"/>

Votre dossier peut être traité par correspondance en joignant **une enveloppe affranchie (1,60€)** ou par simple passage en agence.

L'agence est ouverte de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30 du lundi au vendredi, le samedi de 10h à 12h30 et 14h à 17h.

Votre dossier sera considéré **complet** en joignant **le formulaire dûment rempli, le chèque de 12 € et la carte ou une photo si votre enfant n'a pas encore de carte.**

**Vous pouvez soit avant le 15 juillet 2018 venir en agence à réception de ce formulaire,**

**soit envoyer votre dossier à l'adresse suivante :**

**SITAC - Keolis Châlons-en-Champagne**

**Chemin des Grèves, BP 68**

**51006 Châlons-en-Champagne CEDEX**

**Tout dossier non-remis avant le 15 juillet 2018 sera mis en liste d'attente. Nous vous rappelons que tout élève doit être muni de sa carte dès le 1<sup>er</sup> jour de la rentrée scolaire, sous peine de devoir régler sa course auprès du conducteur 1,10€.**

- Je joins le chèque de 12 € à l'ordre de SAS KEOLIS CHALONS-EN-CHAMPAGNE et j'inscris au dos le nom et prénom de mon enfant

Règlement intérieur disponible en agence SITAC et sur [www.sitac.net](http://www.sitac.net)

- Je joins 7€ à mon paiement si mon enfant avait une carte SITAC mais ne l'a plus.

- Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et en accepter les conditions

Fait à .....

Le .....

Signature du représentant légal :